

Information sur les urgences environnementales (UE)

À PROPOS DE DOMTAR

L'usine Domtar de Windsor partage le quotidien des gens de la région depuis plus de 155 ans. Pour nous, la sécurité des employés, de notre collectivité et la protection de l'environnement sont des valeurs fondamentales.

À travers l'histoire, nous avons amélioré nos processus de prévention et plan d'intervention d'urgence afin de réduire les risques pour la population et l'environnement. Nous travaillons avec diligence afin de prévenir les urgences et nous préparer à toute éventualité. Nos installations, nos équipements et nos programmes de sécurité et de gestion environnementale respectent et dépassent nos obligations. De plus, plusieurs mesures de prévention, d'intervention et de rétablissement ont été mises en place et sont régulièrement testées et révisées. Rien n'est laissé au hasard.

RÈGLEMENT SUR LES URGENCES ENVIRONNEMENTALES (UE)

En vertu de la nouvelle version du règlement fédéral sur les urgences environnementales, nous avons mis à jour notre plan d'urgence environnementale et informons la population de la zone potentiellement touchée des risques, conséquences et actions préventives en place. Mentionnons que ce règlement met l'accent sur les urgences environnementales associées à diverses matières à risque qui sont susceptibles d'avoir un impact sur la collectivité lors d'un rejet accidentel.

À Windsor, l'usine utilise une seule substance visée par le règlement pouvant avoir, advenant une urgence environnementale majeure, des effets sur la population à l'extérieur du site. Il s'agit du dioxyde de chlore qui est utilisé depuis des décennies dans le procédé de blanchiment de la pâte servant à la fabrication du papier.

RISQUES ASSOCIÉS AU DIOXYDE DE CHLORE (CLO2)

Le dioxyde de chlore est un liquide jaune à vert qui se dissout dans l'eau et est couramment utilisé comme solution liquide à diverses fins de désinfection notamment dans les usines de filtration de l'eau potable. Dispersé dans l'air ambiant, le dioxyde de chlore s'évapore en un gaz dont l'odeur rappelle l'eau de javel.

Les effets sur la santé sont fondés sur la concentration et la quantité de dioxyde de chlore à laquelle une personne est exposée. En phase gazeuse, de petites quantités de dioxyde de chlore dans l'air peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons, causant des larmoiements, de l'essoufflement, de la toux ou une respiration sifflante. Une fois l'exposition arrêtée, les symptômes légers disparaissent généralement rapidement. Respirer de grandes concentrations de dioxyde de chlore peut être dangereux pour la santé, entraînant des effets plus graves pour les yeux, la gorge et les poumons et, à des concentrations

très élevées, il peut être fatal. Par contre, il est important de comprendre que les effets sur la santé varient d'une personne à l'autre en fonction de différents facteurs, tels que la concentration dans l'air, la durée de l'exposition, l'éloignement par rapport à l'usine, l'âge et l'état de santé de la personne.

Un exercice de modélisation d'un scénario d'incident plausible a été réalisé par une firme spécialisée. Bien que peu probable, la modélisation nous indique que, dans certaines conditions, des concentrations pouvant avoir un impact sur la santé (sans être menaçantes pour la vie) peuvent se retrouver jusqu'à 1,5 km (à vol d'oiseau) du lieu d'émission situé derrière l'usine de Windsor.



PRÉVENTION

Le dioxyde de chlore est fabriqué à l'usine, selon les quantités nécessaires à nos opérations. Le système de fabrication du CLO2 a été construit selon des hauts standards de sécurité. Tout le procédé est encadré par des procédures détaillées et des outils technologiques. Nos employés sont formés pour opérer de façon sécuritaire et intervenir en cas d'urgence. Les équipements sont inspectés par des firmes spécialisées et entretenus de façon rigoureuse.

De plus, des moyens de protection physiques sont installés pour protéger la population et les équipements en cas de défaillance avec, entre autres, des systèmes de suivis et de contrôles avec surveillance en continu. Des détecteurs de présence de gaz, des valves automatiques de fermeture d'urgence, des systèmes d'endiguement et de neutralisation du dioxyde de chlore sont aussi en place en cas de déversement et permettent un contrôle rapide de la fuite et des émanations.



PRÉPARATION

L'usine de Windsor dispose d'un plan d'intervention d'urgence complet pour répondre à toute urgence environnementale. L'équipe d'intervention d'urgence de l'usine est hautement formée à tous les niveaux de gestion des urgences et est prête à intervenir 24 heures par jour et 7 jours par semaine.

Notre brigade effectue annuellement des exercices spécifiques en lien avec le dioxyde de chlore. Aussi, nos risques et notre plan d'intervention d'urgence sont communiqués à la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor et les autorités gouvernementales avec qui nous collaborons étroitement, notamment dans le cadre d'exercices de simulation à grande échelle.

INTERVENTION

Bien que peu probable compte tenu de toutes les mesures de prévention en place, si une fuite majeure de dioxyde de chlore se produisait, Domtar travaillera en étroite collaboration avec la Régie intermunicipale d'incendie de la région de Windsor et les autorités publiques pour intervenir immédiatement et informer les citoyens affectés.

La communication initiale concernant toute urgence environnementale viendra de Domtar. Les méthodes utilisées pour informer dépendront de l'ampleur de l'événement et peuvent comprendre, par exemple, un avis en personne, par téléphone, par texto ou tout autre moyen disponible pour assurer la rapidité et l'efficacité de la communication avec les citoyens résidant près de l'usine. Domtar communiquera les options retenues aux citoyens concernés.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Advenant une situation d'urgence impliquant le dioxyde de chlore, les citoyens touchés devront :

- Entrer ou rester à l'intérieur, fermer toutes les fenêtres et portes ainsi que le système de ventilation, l'échangeur d'air, l'air climatisé afin d'éviter que l'air extérieur pénètre dans la maison. Si vous êtes à l'extérieur, dirigezvous rapidement à l'intérieur (chez vous ou un voisin) et restez à l'intérieur jusqu'au rétablissement de la situation qui vous sera communiqué par les intervenants d'urgence.
- En tout temps, si vous éprouvez un malaise lié à votre santé pendant une urgence, composez le 9-1-1 pour obtenir de l'aide médicale.

RÉTABLISSEMENT

Advenant un incident, le plan de rétablissement comprendra également une coordination étroite entre l'équipe d'intervention d'urgence de Domtar, les autorités de sécurité locales et les instances gouvernementales afin de minimiser l'impact pour la communauté.

OUESTION

Pour nous signaler une situation anormale impliquant Domtar, veuillez contacter le poste de sûreté au 819-845-8303.

Pour toute question non urgente, veuillez nous envoyer un courriel à windsorenvironnement@domtar.com ou nous contacter au 819-845-2771 poste 57040.

EN TERMINANT

Domtar déploie tous les efforts pour prévenir tout incident majeur et nous continuerons d'améliorer nos pratiques pour assurer la protection de nos employés et de notre communauté.